



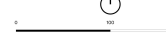
Plan d'affectation des zones à vocation multiple à valoir en 2014/2015

PLAN GÉNÉRAL D'AFFECTATION DES ZONES (PAZ)

Plan de secteur 4/7 - Saint-Jean/Mission

ÉCHELLE 12'000 // A3 // 08/01/2015

- Zones à bâtir**
 - Zone extension village
 - Zone d'habitation haute densité
 - Zone d'habitation moyenne densité
 - Zone d'habitation basse densité
 - Zone d'habitation
 - Zone de construction d'habitations publiques
 - Zone d'habitation touristique 1
 - Zone d'habitation touristique 2
 - Zone camping récréatif
 - Zone de transport à l'intérieur des zones à bâtir
 - Zone de réhabilitation de maisons et annexes
- Zones agricoles**
 - Zone agricole 1
 - Zone agricole 2
 - Zone agricole spéciale
 - Zone agricole spéciale
- Autres zones**
 - Zone des eaux et des rivières
 - Zone de transport à l'extérieur des zones à bâtir
 - Zone d'habitation diffuse
 - Zone forestière à titre indicatif
 - Zone d'habitation agricole et récréative
 - Zone de camping de passage
 - Zone de réhabilitation/extension de maisons
 - Zone résilue
 - Zone de transition et de maintien de l'habitat rural
 - Zone de protection de la nature d'importance nationale
- Hydrographie**
 - Traverse river au sein (RVR)
- Limite forestière**
 - Conservation définitive de la forêt en zone à bâtir
- Zones superposées**
 - Zone de protection de la nature d'importance nationale
 - Zone de protection de la nature d'importance communale
 - Zone de protection du paysage d'importance nationale
 - Zone de protection du paysage d'importance communale
 - Surface agricole destinée à la fauche superposée
 - Zone de domaine délimitée par une PND
- Autres périmètres superposés**
 - Périmètre avec plan d'occupation du territoire
 - Conservation à long terme
 - Services à long terme (SLS) (LST)
- Modifications suite à l'enquête publique**
 - Modifications de modification
 - Modifications de modification
 - Modifications de modification



nomad (voir les coordonnées W 127 337 70 71 6000000) (voir les coordonnées N 49 000 000)

